

Langues Pro & Co

La NEWSLETTER des langues vivantes
dans la voie professionnelle



2

Novembre 2022

Académie de Nancy-Metz

On s'informe

Vos élèves s'inscrivent aux **examens** !

Pour mieux les accompagner, vous pouvez leur rappeler à nouveau les attendus des **épreuves obligatoires** de langues vivantes.

A cet effet, vous trouverez [ici](#) l'ensemble des textes et documents officiels relatifs aux épreuves, mais aussi au programme et aux diverses modalités d'enseignement en lien avec les langues vivantes.

N'hésitez pas à promouvoir également les **épreuves facultatives** :

- **L'épreuve facultative de langue vivante**, qui porte certes sur une langue différente de celle(s) présentée(s) dans le cadre des épreuves obligatoires, mais qui fait appel à des stratégies et des compétences similaires et transférables.

- **L'épreuve facultative de mobilité**, qui permet de valoriser à la fois les compétences culturelles et professionnelles développées en se confrontant à un environnement étranger.

Pensez d'ores et déjà aux supports qu'il vous faut construire pour les épreuves de langue en CCF.

Le **guide académique d'accompagnement** pour l'évaluation et l'**élaboration des sujets** est à votre service !
Il est disponible [ici](#).